



## CLUB DE BRIDGE DE PORNIC

Maison des Associations  
4 rue de Lorraine  
44210 PORNIC

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

L'assemblée Générale débute à 18h15 en présence de tous les administrateurs du club.

Le Président souhaite la bienvenue à Joël Herbin représentant notre maire qui n'était pas disponible. Joël Herbin est conseiller municipal délégué à la mobilité.

En application de l'article 11 des statuts il n'y a pas de quorum pour rendre valables les décisions de l'Assemblée Générale. Il y a 99 membres présents et 53 représentés soit 54% des membres du club, pourcentage établi sur la base des membres de la saison 2022/2023 ayant seuls le droit d'y participer.

Conformément à la convocation, l'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral,
- rapport financier,
- élection au conseil d'administration,
- élection à la commission des litiges,
- points et questions divers.

Les différents points abordés dans l'ordre du jour sont illustrés par des planches.

Les paragraphes en italique correspondent à des questions/réponses posées au cours des présentations.

## **I – Rapport moral**

### **Introduction par le Président**

Le nombre de membres pour la saison 2022/2023 n'a jamais été aussi élevé, 245 au lieu de 215 l'an dernier. On voit que le COVID est derrière nous. Le nombre d'affiliés fluctue année après année. La répartition des membres par série n'a évolué que de manière marginale par rapport à la saison précédente.

Nous devons malheureusement déplorer, pendant cette année, le décès de 6 membres du club :

- Pascal Bégard,
- Claude Boissinot,
- Gilbert Collot,

- Gérard Gineau,
- Marie-Hélène Roisnard
- Vincent Ruiz

Le fait le plus marquant de l'année, je dirais même le fait inenvisageable, a été le séisme qui a secoué votre Conseil d'Administration. Cela a commencé par la démission de Frédéric Emery le 1er Juin suivie de la démission de 6 membres du Conseil d'administration dont celle du président le 10 Juin. Nous sommes donc restés 5 administrateurs en ayant perdu des membres aux fonctions importantes comme le secrétaire et la trésorière. J'y reviendrai.

Les statuts stipulent qu'en cas de démission du président, le vice-président assure l'intérim jusqu'à la fin du mandat du président démissionnaire. Voilà pourquoi j'ai la responsabilité d'animer cette assemblée générale.

Comme une part des activités du club pour la saison relevait des démissionnaires, je les avais sollicités pour qu'ils rendent compte de leurs actions. Seul Frédéric, qui a continué d'agir pour le club, a accepté. Les autres, absents ou partis sous d'autres cieux, ont décliné. Il sera néanmoins rendu compte de l'ensemble des activités.

### **Pourquoi une AG en septembre?**

Avant de développer les différentes activités de la saison passée je voudrais évoquer un sujet sur lequel beaucoup m'ont interpellé : Pourquoi une Assemblée Générale en septembre ?

L'année comptable du club va du 1er Juin au 31 Mai de l'année suivante. Une AG en Juin, comme cela était pratiqué depuis de très nombreuses années, permettait d'avoir un conseil d'administration et un bureau opérationnels dès le début de l'été et ainsi préparer la rentrée. La cotisation club et les droits de table étaient votés pour la saison qui allait démarrer. Il y avait dans tout cela une logique implacable. Mais la volonté de changement de notre ancien président faisait fi de la logique et il a réussi à trouver une majorité au Conseil d'Administration pour adopter une date d'AG fin septembre. Il avait aussi dans l'idée de changer le calendrier comptable.

Le prochain Conseil d'Administration devra se pencher sur ces anomalies.

### **Compte-rendu des compétitions par Rachel Doucet**

Nous avons eu une bonne année pour les compétitions.

En DN2 : 1 équipe

En Excellence : 10 paires dont une en finale nationale, Martine PICQUET et Galina GEORGIEVA

En Excellence : 6 équipes dans les compétitions par 4, Michel LEGAULT est allé en finale nationale du SENIOR OP/4

En Honneur : 76 paires ont participé, 14 sont allés en finale de ligue

En Honneur : 35 équipes dans les compétitions par 4, 3 en finale de ligue

En challenge par paire (ex promotion) : 64 paires ont participé, 27 en finale de ligue

En challenge par 4 (ex promotion) : 15 équipes ont participé

En espérance par paires, de belles performances pour Francine et Yann KERNEIS, Stan PIEKOZ et Pierre REGNIER

10 équipes ont participé aux interclubs :

Deux équipes, celles de Michel LEGAULT et celle de Régis LEVEAU sont allées en finale de ligue en D2. A noter la remontée en Première Division de l'équipe de Michel LEGAULT

L'équipe d'Alain RAOUX a terminé première en D3, a joué la finale de ligue et monte donc en D2.

Il y a eu aussi des participations à la Coupe des Clubs lors de tournois de régularité au club et au

Trophée Pierre Lebret sur RealBridge.

Bravo à toutes et à tous

### **Compte-rendu des formations par Jean-Patrice Caro**

Les formations ont été réparties en 4 groupes.

Groupe « compétition » module Pique.

Frédéric et Régis ont assuré une trentaine de cours, Régis présentant des conventions «high tech» et Frédéric des techniques pointues de jeu de la carte.

Ces séances ont réuni en moyenne 25 élèves intéressés par le bridge de haut niveau.

Arlette Simon secondée par Michèle Faivre a assuré 33 cours de perfectionnement avec en moyenne 25 élèves par séance.

Alain Tercinier a pris en charge les « 2ème année » pendant 25 cours avec 12 à 16 personnes sauf les premières séances où il y avait 30 à 40 participants.

Votre serviteur a pris en charge les débutants pendant 31 séances. Au départ 9, deux nous ont quittés pour des raisons personnelles et 2 autres nous ont rejoints. Les 9 étudiants, dont la plupart n'avaient jamais joué au bridge, se sont montrés très motivés et studieux. Je souligne aussi la qualité de la relation qui s'est créée au sein de ce groupe.

En synthèse les formateurs ont assuré 130 cours dont ont bénéficié 75 personnes.

Les perspectives pour 2023-2024.

En raison du départ d'Arlette Simon et d'Alain Tercinier nous ne sommes plus que 3 formateurs Frédéric, Régis et moi-même.

Frédéric va prendre en charge les « 2ème année », le premier cours aura lieu le vendredi 29 septembre. Régis prend en charge les « perfectionnement », le 1er cours a lieu mardi 26 septembre. J'ai pris en charge les « débutants » : le 1er cours a eu lieu mardi dernier et a réuni 9 personnes très intéressées.

L'année scolaire 2023-2024 devrait donc se dérouler dans de bonnes conditions avec les 3 niveaux de cours prévus et nous devrions réussir une année studieuse et sereine dans la convivialité et continuer d'élever le niveau des adhérents de notre club.

Merci à Jan-Patrice et aux formateurs pour tout le travail accompli.

### **Compte-rendu des tournois club par Marie-Monique Guyomard.**

Nous organisons par semaine 3 Tournois de régularité l'après-midi les lundi, jeudi et vendredi.

La moyenne de fréquentation de ces tournois a été d'environ 32 paires par tournoi.

En cours d'année nous avons relancé un tournoi le mardi soir à 20h en remplacement du tournoi RealBridge, nous avons réussi à le maintenir (sauf en Juillet Août) malgré une faible fréquentation d'environ 10 paires.

Le mardi AM, l'ancien président a remplacé le tournoi de 3ème et 4ème série par des parties libres.

Nous participons à la Coupe des clubs pour la 3ème année consécutive.

Nous organisons aussi une fois par mois 3 simultanés :

Roy René (RR) le 4ème lundi du mois,

Trophée du Voyage (TV) le 2ème jeudi du Mois,

Ecole du Roy René le 2ème mardi du mois.

Ces 3 simultanés sont accompagnés d'un livret et sont proposés au tarif d'un seul ticket.

La fréquentation de ces simultanés est d'environ 35 paires pour RR et TV et de 18 paires pour l'Ecole du Roy René.

Des membres s'interrogent sur l'intérêt de ces simultanés et du nombre de livrets associés. Les livrets présentent un intérêt pédagogique fort pour ceux qui veulent un peu « travailler » leur bridge, tant en enchères qu'en jeu de la carte. Le club veillera à avoir un nombre de livret suffisant

Le Mercredi AM, Rachel organise un tournoi RealBridge qui a une moyenne de fréquentation de 53 paires, très peu d'adhérents de Pornic y participe mais cela nous fait une rentrée d'argent d'environ 2000 euros.

Duplication des donnes :

Nous possédons une machine à dupliquer et nous faisons la duplication des donnes pour environ 90 % des tournois.

Organisateurs de tournoi :

3 personnes sont autonomes pour diriger les tournois et 2 personnes en alternance le vendredi ont pris en charge les tournois avec un accompagnement de Yvon, Brigitte est désormais autonome.

Arbitres de tournoi :

Nous avons à ce jour 4 arbitres, et Régis Leveau a démarré début Septembre la formation avec passage de l'examen en fin d'année.

Problèmes rencontrés :

Nous sommes actuellement trop peu d'organiseurs de tournois, les personnes qui souhaiteraient venir en renfort sont les bienvenues et j'organiserai de nouvelles sessions de formation pour ceux qui sont prêts à s'engager à prendre en charge les tournois.

Nous sommes obligés d'installer et de ranger les tables et chaises à chaque tournoi (hors vacances scolaires). Cela se passe très bien en fin de tournoi car tout le monde participe, par contre en début de tournoi, nous sommes obligés de venir vers 13h15 et ce sont un peu toujours les mêmes qui nous aident à faire l'installation, nous avons essayé d'afficher une feuille où les personnes bénévoles peuvent s'inscrire, mais nous n'avons pas eu beaucoup de volontaires.

*A la question d'un membre qui se plaint qu'on ne lui trouve pas de partenaire, il est répondu que la possibilité existe maintenant de s'inscrire à un tournoi sur le site de la fédé sans avoir de partenaire ce qui devrait faciliter le processus en plus du travail que fait déjà Rachel.*

Perspectives pour 2023 2024 :

Nous maintenons les tournois de régularité et les simultanés à l'identique, y compris le mardi soir  
Nous continuons la Coupe des Clubs.

Nouvelle organisation pour les Mardis AM :

- 1er Mardi du mois : Parties libres ( gratuit et ouvert à tous les adhérents),
- 2ème Mardi du mois : Ecole du Roy René ( 1 ticket pour les adhérents ),
- 3ème Mardi du mois : Donnes commentées par Frédéric (1 ticket pour les adhérents)
- 4ème Mardi du mois : Tournoi homologué réservé aux 3èmes et 4ème séries ( 1 ticket pour les adhérents),
- pour le 2ème et 4ème Mardi, il faut s'inscrire au préalable sur le site de la FFB et les tournois ne seront maintenus qu'à partir de 6 paires,
- tournois au chapeau 1 à 2 fois par trimestre.

Merci à Marie-Monique et aux organisateurs de tournois. Merci aussi à Rachel pour son implication dans la recherche de partenaires.

J'ajouterais un commentaire sur le déroulement des tournois :

- il y a souvent un peu trop de bruit pendant les tournois, ce qui justifie l'intervention du responsable du tournoi,
- il est utile de rappeler que le bon comportement à la table est réglementaire et indispensable pour que les tournois continuent à être conviviaux. Rien n'est plus désagréable que d'entendre des partenaires se disputer ou des joueurs s'invectiver.

### **Le tournoi de la Côte de Jade par D.Regnault**

Le tournoi de la côte de Jade 2023 a eu lieu le samedi 8 Juillet et a rencontré un succès certain.

La participation (60 tables) a été en augmentation sensible par rapport à 2022 (45 tables). Alain Tercinier était responsable de l'organisation et a été aidé par de nombreux bénévoles. Le succès rencontré est en franche contradiction avec de nombreux tournois de ville qui ont été supprimés cette année faute d'un nombre suffisant de participants.

L'attractivité de Pornic a certainement joué un rôle ainsi que les efforts de communication dans les clubs, les sites de compétitions et lors des tournois de ville du printemps.

Selon Jacques Blin, arbitre de ce tournoi, la proportion de joueurs de 3ème et 4ème série était inhabituellement forte pour un tournoi de ville probablement dû au fait que les prix étaient les mêmes pour chaque série.

Le retard du traiteur pour le cocktail d'après-tournoi a terni un peu le succès de cette compétition.

La poursuite de cette manifestation est sérieusement envisagée.

Mes remerciements à Alain et à ceux qui l'ont aidé pour la réussite de cette manifestation.

### **Le logo du club**

Rappelez-vous l'AG de l'an dernier. Il y a eu une tentative de changer le logo. La procédure préalable visant à solliciter l'imagination créatrice des membres n'avait pas eu de succès. Le seul logo proposé, qui a été créé pour le tournoi de la Côte de Jade, n'avait pas reçu un nombre de voix suffisant pour être adopté. A la demande du président une nouvelle procédure a été lancée, animée par Frédéric Emery. Il va vous en rendre compte.

Après avoir été parachuté à la tête de la commission, j'ai été rejoint par Muriel Kadouch, Lionel Salé et Daniel Caudart.

Un grand merci à eux pour leur participation.

Le choix du logo a suivi un processus diffusé à l'ensemble des membres du club, celui-ci consistait dans un 1er temps à faire appel à la créativité de toutes et tous pour proposer un logo puis, dans un second temps, à voter pour son logo préféré.

Quelques contributeurs, que la commission remercie chaleureusement, ont permis de présenter 25 logos pour une 1ère sélection lors du tournoi de la Côte de Jade début Juillet : 106 personnes se sont exprimées.

11 logos (le 10e et le 11e ayant le même nombre de voix) ont été retenus pour la 2ème sélection lors du grand tournoi d'été de Pornic début Août : 85 personnes se sont exprimées (c'est moins que la 1ère fois car moins de participants au tournoi et une scission déjà annoncée au sein du club de Pornic peuvent expliquer cette baisse).

Il reste aujourd'hui 3 logos à départager :

- Le logo actuel (n°11), largement plébiscité par les votants lors des 2 premiers tours,
- Le logo présent sur les documents émis pour la Côte de Jade (n°3)
- Un logo proposé par un contributeur (n°13)

Le vote aura lieu tout à l'heure après les élections.

Merci à Frédéric pour avoir mené à bien cette mission.

## Les festivités par D.Regnault

Dans la tradition des animations que proposait le club avant le COVID, de nombreuses festivités ont été réalisées pendant la saison :

- Le beaujolais nouveau en novembre,
- Le dîner de Noël dans la nouvelle salle du Clion, très agréable et très intéressante pour l'espace disponible, mais où il a fait froid à cause des restrictions de chauffage de l'hiver dernier,
- La galette des rois au club,
- Le tournoi au chapeau suivi de quelques agapes.
- et le tournoi d'été de début Août suivi d'un apéritif.

Toutes ces festivités sont très utiles dans un club pour entretenir la convivialité.

Merci à Brigitte et Annie pour leur implication dans l'organisation de ces festivités.

### **Le clash du Conseil d'Administration.**

Au cours de l'année écoulée des tensions sont apparues entre certains membres du Conseil d'Administration.

Elles ont abouti à la démission de Frédéric Emery le 1er Juin suivie de 6 autres démissions dont celle du président le 10 Juin.

J'ai refusé toute polémique et vous ai incité à tourner la page le plus rapidement possible pour que les démissionnaires ne se sentent pas mis de côté et qu'ils puissent rester au club sans craindre le regard des autres.

Cette attitude de la main tendue n'a pas été couronnée de succès.

Les démissionnaires ont pour la plupart pris un autre chemin, à savoir créer un autre club. Il va nous falloir vivre avec ça.

L'ancien président, par son incapacité à gérer une situation de crise dans un premier temps, puis par sa décision de monter un autre club dans un deuxième temps, a mis dans l'embarras de nombreux membres du club qui sont amenés à faire un choix probablement difficile et nous le regrettons.

Il a aussi commis une faute grave, à savoir utiliser la messagerie du club dont il était le référent auprès de l'opérateur et qu'il n'avait pas transféré après sa démission. Cette messagerie était réservée aux membres du bureau. Par ailleurs lors de cette utilisation toutes les adresses mail des destinataires ont été visibles car envoyées en copie non cachée.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire, les débats au sein d'un Conseil d'Administration ne devraient pas en sortir et seuls les comptes rendus devraient faire part des décisions prises avec, lorsqu'il y a eu vote, la répartition des voix sans donner de nom. Aussi je ne m'étendrai pas plus longuement sur ce sujet.

Après cet épisode difficile je renouvelle le souhait que le club retrouve son ambiance sereine et conviviale où on arrive à faire cohabiter amicalement et dans la bonne humeur l'esprit de compétition qui anime certains et la simple volonté de pratiquer une activité de détente.

Au moment de passer aux questions et au vote sur le rapport moral je voudrais vous dire ce que pense votre CA de ce vote pour l'approbation du rapport moral :

- voter « pour » c'est cautionner l'action, les choix et l'attitude de l'ancien président,
- voter « contre » c'est ne pas tenir compte du bon fonctionnement des activités que vous propose le club,
- aussi tous les membres actuels du conseil d'Administration ont décidé unanimement de s'abstenir.

*Certains font remarquer que le vote à mains levées ne permet pas de prendre en compte les pouvoirs donnés.*

Résultat du vote à mains levées :

40 voix pour,

59 abstentions

## **II – Rapport financier**

Marie-Monique va vous présenter le bilan financier de l'année 2022-2023. Je vous rappelle que les comptes sont arrêtés au 31 Mai.

Ce bilan est équilibré, il a été supérieur aux prévisions aussi bien du côté des recettes que des dépenses.

Les recettes nettes, différence entre recettes et dépenses pour un poste donné du budget, viennent principalement de 2 postes :

Les cotisations clubs : environ 4000 euros de cotisations à 15€, c'est la différence entre les recettes qui contiennent les licences, et les dépenses car nous reversons les licences à la FFB,

Les droits de table : environ 14300€ euros ( sur la base de 10000 droits de table des tournois club en présentiel + 6700 « droits de table » RealBridge)

A noter que sur un droit de table à 2€ perçu par le club pour un tournoi de régularité la fédé prélève 0,57€, il reste donc 1,43€ au club.

Comment est utilisé cet argent ?

Principalement sous 3 formes:

- pour les tournois, nous finançons intégralement l'excédent dû aux simultanés, ce qui a représenté un coût de 5000 euros (3000 pour RR et Ecole et 2000 euros pour TV), en effet le Roy René est facturé 2,9 euros par joueur, Ecole du Roy René 2 euros et le Trophée du Voyage 4 euros alors qu'il ne vous est demandé qu'un seul ticket,
- pour les compétitions nous remboursons les frais d'inscription pour les joueurs licenciés qui se déplacent à une compétition ayant lieu à plus de 100km,
- nous remboursons également les droits d'inscription pour les équipes d' Interclubs ainsi que le repas du midi,

Ce poste a eu un coût de 6140 euros,

Les Festivités :

Pot d'accueil, Beaujolais , Tournoi de Noël, Galette, tournoi au chapeau , etc,,,

Ce poste a eu un coût de 7250 euros . C'est la différence entre ce que le club dépense et votre participation.

Côté dépenses nous avons aussi les frais de fonctionnement qui sont enregistrés dans la rubrique Divers qui sont couverts en partie par ce que nous rapportent les formations (1 euro/cours et par personne).

*Yvon Daniel demande la parole pour justifier le montant relativement élevé des frais de fonctionnement : achat de deux ordinateurs, réparation de Bridgmates, achat d'une imprimante et d'un deuxième contrôleur Bridgmate et d'un deuxième écran d'affichage.*

Les comptes 2022/2023 comportent aussi les éléments financiers du tournoi de la Côte de Jade qui ont été déficitaires de 1500 €.

La situation financière du club est donc très saine puisque nous avons un livret A qui est de 28 000 euros à ce jour, il est à l'identique de fin 2021/2022.

Jacques Manalt, commissaire aux comptes, certifie la qualité de la tenue de la comptabilité du club.

## **Vote à mains levées pour l'approbation des compte 2022-2023 :**

Approbation à l'unanimité moins une voix.

Mes remerciements à Marie-Monique mais aussi à Muriel qui était notre trésorière jusqu'à la fin de la saison comptable.

## **Budget prévisionnel 2023-2024 par Marie-Monique Guyomard**

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour estimer le budget 2023/2024 :

La FFB a décidé d'augmenter les PE de façon significative ; la part FFB sur chaque droit de table est passé de 0,53 euro à 0,70 euro par joueur, de plus le Comité a décidé de facturer 0,1 euro par joueur alors qu'il ne facturait rien jusqu'à présent, donc pour chaque droit de table nous reversons 0,8 euros par joueur.

Les simultanés Roy René et Trophée du Voyage n'ont pas augmenté leurs tarifs.

Au vu de la situation inédite de cette rentrée, nous avons beaucoup d'inconnues pour l'année 2023/2024 et nous avons été amenés à faire les estimations suivantes :

### Recettes

Nombre de licenciés : 140 (au lieu de 245)

Nombre de sympathisants 90 (au lieu de 33)

Nombre d'adhérents payants 210 (au lieu de 248) soit 3150€

Nombre de droits de table : 8000 (au lieu de 10000) soit 3600€

Tournois Realbridge : idem 2022/2023 pour les tournois du mercredi soit 3000€.

### Dépenses

Participations aux simultanés : 20% de moins que l'année précédente soit 3600€

Remboursement des compétitions : 40% de moins que l'année précédente car diminution de 40% du nombre de licenciés soit 4500€

Festivités : nous avons conservé à peu près le même budget 6400€

Frais généraux : on va essayer de les réduire un peu.

En se basant sur ces estimations, nous avons un budget équilibré qui ne nécessite aucune augmentation cette année :

Cotisation Club : 15 euros

Droit de table : 2 euros

Simultanés : 2euros

Cours : 1 euro

## **Vote à mains levées pour le budget prévisionnel avec les droits de table.**

Le budget prévisionnel et les droits de table sont adoptés à l'unanimité.

Jacques Manalt étant candidat à l'élection au Conseil d'Administration, ne peut plus être commissaire aux comptes.

Catherine Lartigue-Peyrou, seule candidate, est élue à mains levées à l'unanimité.

Félicitations à notre nouvelle commissaire aux comptes et remerciements pour le travail de Marie-Monique et Jacques.

## **III – Elections au conseil d'administration**

Il y a deux sortants dans le Conseil d'Administration : Jean-Claude Maucolin et Dominique

Regnault. Compte tenu des démissions enregistrées il ne reste donc que 3 administrateurs : Jean-Patrice Caro, Rachel Doucet et Marie-Monique Guyomard. Notre Conseil d'Administration doit comporter 12 membres, nous devons donc élire 9 administrateurs. Les membres sortants peuvent se représenter. Nous avons neuf candidats et candidates:

- Marie-Laure Blineau,
- Marie Aline De Felix,
- Frédéric Emery,
- Françoise Housset,
- Yves Jan,
- Eric Landais,
- Jacques Manalt,
- Dominique Regnault,
- Lionel Sale.

Avant d'inviter les candidats qui le souhaitent à se présenter, il est important d'apporter une précision sur l'utilisation des bulletins de vote :

- les bulletins qui comporteraient plus de 9 noms ou l'ajout d'un nom d'une personne qui n'est pas candidate seront déclarés nuls.

Frédéric Emery exprime des regrets sur les conséquences de sa démission. Il souhaitait faire réagir le CA suite aux très vifs échanges verbaux qui nuisaient au fonctionnement du CA et n'imaginait pas les conséquences.

Personnellement croyez bien que je me serais passé d'être de nouveau candidat. Déjà 18 ans de Conseil d'Administration dont 8 ans de présidence, j'aspirais à ne pas me représenter. Mais les sollicitations des membres restants du CA et d'anciens membres du CA dont un président et une présidente, qui d'ailleurs se représentent, m'ont conduit à accepter et solliciter vos suffrages. Sachez que je n'ai aucune réticence à envisager de travailler avec tous ces candidats administrateurs y compris Frédéric Emery, qui, même si il a été impliqué dans les événements de Juin souhaite vivement continuer à donner de son temps pour le club en acceptant de prendre des responsabilités dans le nouveau CA.

Résultats du vote à bulletins secrets:

Bulletins exprimés : 152

Bulletin nul : 4

Ont obtenu :

- Lionel Sale : 147 voix,
- Jacques Manalt : 143 voix,
- Eric Landais : 141 voix,
- Yves Jan : 140 voix,
- Marie-Aline De Felix : 139 voix,
- Marie-Laure Blineau et Frédéric Emery : 137 voix,
- Dominique Regnaut : 133 voix,
- Françoise Housset : 131 voix.

Mes félicitations pour votre élection et mes remerciements à tous ceux qui ont décidé d'oeuvrer pour le club.

#### **IV – Elections à la commission des litiges**

Compte tenu de l'oubli en 2022 d'élire deux membres de la commission des litiges, la totalité de la commission est à renouveler soit quatre membres.

Même si le fonctionnement de cette commission est rare, je voudrais remercier ses membres en fin de mandat pour le travail accompli. Je pense que cette commission a, avant tout, un rôle dissuasif.

Son existence peut conduire certains à la modération dans leur comportement.

Quatre candidats et candidates :

- Colette Malard,
- Jacques Payet,
- Martine Picquet,
- Christiane Renoullin.

Résultats du vote à bulletins secrets :

Bulletins exprimés : 152

Bulletin nul : 1

Ont obtenu :

Christiane Renoullin 150 voix,

Martine Picquet 145 voix,

Jacques Payet 144 voix

Colette Malard 140 voix

Félicitations aux quatre élus.

## **V Choix du logo**

Vous n'en avez pas fini avec les votes.

C'est donc la dernière étape du processus de choix du logo du club. Vous entourez le logo choisi ou vous rayez les deux autres.

Résultats du vote à bulletins secrets :

Bulletins exprimés : 151

Bulletin nul : 1

Ont obtenu :

Le logo n°3 : 33 voix

Le logo n°11 : 97 voix

Le logo n°13 : 20 voix

Le club garde son logo historique

*Yves Jan donne l'information que le logo actuel du club a été dessiné par une ancienne membre, Madame Françoise Seyot, qui avait été formatrice au club et qui va fêter ses 101 ans dans quelques jours.*

## **VI Points et questions divers**

### **La situation du club aujourd'hui :**

Les organes de fonctionnement du club sont reconstitués. Le bureau sera nommé lors du Conseil d'Administration du lundi 2 Octobre.

Il faut néanmoins mesurer les premières conséquences des événements de la fin du printemps :

- le fonctionnement des activités n'a été impacté que de manière marginale pendant l'été,
- les membres restant au conseil d'administration ont pu préparer la saison qui commence,
- l'impact le plus visible aujourd'hui est le nombre de membres et plus particulièrement de licenciés. Même si tous les membres n'ont pas encore repris leur licence nous estimons à 25% la perte de membres et à 40% la perte de licenciés.

Cette première planche montre clairement la perte de licenciés, à ce jour, principalement en 3ème et surtout en 4ème série par rapport à la saison précédente.

Cette deuxième planche montre la perte de membres moins significative en volume mais aussi principalement dans les 3ème et 4ème série.

## **Le top8**

Le comité propose une compétition par équipe qui est originale mais pas très simple à comprendre. Le règlement de cette compétition qui compte pour le challenge de l'Anjou se trouve sur le site du comité, rubrique « Compétitions » puis « Règlement des compétitions » puis « RCC » puis RCC saison 23-24 et enfin aux pages 46 à 49 du Règlement Comité des Compétitions(RCC). La date limite des inscriptions est le 13 octobre 2023.

C'est une compétition par équipes de 8 : 4 paires 1 d'IV >120, 1 d'IV entre 80 et 120, 1 d'IV entre 68 et 80 et 1 d'IV <= à 68. Tous les joueurs ne font pas forcément partie du même club.

Il y a d'abord une phase de poule, deux poules prévues dans l'Ouest du comité, Nantes et La presqu'île. Chaque poule de 4 à 6 équipes organise 3 à 5 matchs en fonction du nombre d'équipes, où toutes les équipes de la poule sont présentes et jouent les mêmes donnes. Chaque équipe rencontre donc toutes les autres sachant qu'une paire ne rencontre qu'une paire de même indice. Le droit d'engagement est de 96 €.

Une finale sera organisée en Juin avec 8 ou 16 équipes en fonction du nombre d'équipes participante.

### **Questions :**

Un certain nombre de questions ont déjà été posées tout au long de l'AG et replacées dans le point de l'ordre du jour correspondant.

**Question de Régis Leveau :** Ne serait-il pas possible d'assister aux réunions du CA sans droit de parole de la même manière que l'on peut assister aux réunions du conseil municipal ? En réponse le président dit qu'il faudrait trouver une obligation réglementaire pour accéder à une telle demande et qu'à sa connaissance il n'y en a pas.

### **Question de Régis Leveau :**

Possibilité d'utiliser la petite salle le mardi après-midi pour de l'entraînement.

Réponse : la petite salle est souvent utilisée pour la duplication des donnes ce qui engendre une petite perturbation sonore et il y a des occupations ponctuelles pour des compétitions. C'est probablement possible sous réserve de coordination.

### **Les relations avec la municipalité.**

Le président remercie la municipalité pour la qualité des relations avec la mairie, tant les élus que les services et pour disposer d'une salle accueillante pour ses diverse activités.

Joël Herbin informe le club que les associations qui bénéficient de services gracieux de la part de leur municipalité, en particulier la mise à disposition de locaux, devront dans un avenir proche faire apparaître dans leur comptabilité le chiffrage du coût de ces prestations pour la collectivité.

Le président remercie les membres présents pour leur participation à cette AG.

L'AG est close à 20h et un moment de convivialité autour d'un verre y fait suite.

Le secrétaire : Jean-Claude Maucolin

Le président : Dominique Reganult